



COMMUNIQUÉ

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS
NI DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS**

Pour diffusion immédiate

**Cominar annonce un placement de débentures non garanties de premier rang
de série 12 d'un capital de 150 millions de dollars échéant le 5 mai 2025**

Québec (Québec), le 30 avril 2020 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (« **Cominar** ») (TSX : CUF.UN) a annoncé aujourd'hui un placement de débentures non garanties de premier rang de série 12 à 5,95 % d'un capital de 150 millions de dollars (les « **débentures** »). La clôture du placement des débentures devrait avoir lieu vers le 4 mai 2020. Les débentures seront émises au prix de 1 000 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital de débentures, porteront intérêt au taux de 5,95 %, payable semestriellement à terme échu, et arriveront à échéance le 5 mai 2025.

Cominar a l'intention d'affecter le produit net du placement d'environ 148,5 millions de dollars, ainsi que les liquidités disponibles, au remboursement de la totalité des débentures non garanties de premier rang de série 4 d'un capital global de 300 millions de dollars échéant le 27 juillet 2020.

Les débentures seront offertes par voie de placement privé au Canada, conformément à une convention de placement pour compte conclue avec un syndicat dont les co-chefs de file sont Banque Nationale Marchés financiers et BMO Marchés des capitaux, et auquel participent aussi Marchés mondiaux CIBC inc., Valeurs Mobilières TD Inc., Valeurs mobilières Desjardins inc. et Scotia Capitaux Inc.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres, non plus qu'il constitue une offre de vente, la sollicitation d'une offre d'achat ou la vente de titres dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Les débentures n'ont pas été et ne seront pas inscrites aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, et, par conséquent, elles ne seront pas offertes ni vendues ni remises, directement ou indirectement, aux États-Unis, ou dans leurs territoires, leurs possessions et les autres endroits relevant de leur compétence, ou à une personne des États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une telle personne, sauf en vertu d'une dispense applicable des exigences d'inscription.

Profil au 30 avril 2020

Cominar est l'un des plus importants fonds de placement immobilier diversifiés du Canada et le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Notre portefeuille est constitué de 315 immeubles de grande qualité, soit des immeubles de bureaux, des immeubles commerciaux et des immeubles industriels ayant une superficie totale de 35,9 millions de pieds carrés et situés dans les régions de Montréal, de Québec et d'Ottawa. L'objectif principal de Cominar est de maximiser le rendement total des porteurs de parts, au moyen d'un régime de distributions fiscalement efficient et par la maximisation de la valeur des parts grâce à une gestion proactive de son portefeuille.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar ainsi que son exploitation, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. On reconnaît habituellement ces énoncés à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer » et de la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. La performance et les résultats réels de Cominar pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits entièrement sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à la conjoncture économique et aux marchés, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. La présente mise en garde s'applique à tous les énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Sylvain Cossette, président et chef de la direction

Heather C. Kirk, vice-présidente exécutive et chef de la direction financière

Tél. : 418-681-8151

sylvain.cossette@cominar.com

heather.kirk@cominar.com